CIRCULAIRE DE SÉLECTION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES POUR LA NORMANDIE

SAISON 2023-2024

Depuis la saison 2022-2023, la fédération a revu ses modalités de sélections aux championnats jeunes (benjamins à juniors) selon les modalités suivantes :

- les 8 meilleurs de la catégorie et les 2 meilleurs de la catégorie en dessous aux points classement de Septembre seront qualifiés.
- 2 places seront attribuées à chaque Ligue.
- 4 places seront attribuées par la DTN.
- le reste des places étant « distribuées » grâce aux résultats du Critérium Fédéral.

Voici les modalités pour déterminer les deux places attribuées à la Ligue :

➢ **1ère PLACE :**

La première des places, attribuée à la Ligue pour chaque catégorie, sera déterminée à partir des résultats de la Journée des Titres Individuels de Normandie.

Les vainqueurs de chacune des catégories jeunes seront qualifiés pour les championnats de France de la catégorie remportée.

Si le/la vainqueur est qualifié(e)par un autre biais, la place qualificative ira au finaliste.

Si ce(tte) même finaliste est également qualifié(e) par un autre biais, la place qualificative ira au troisième et le même raisonnement sera mis en place jusqu'au quatrième.

Dans le cas où, cette place qualificative resterait inoccupée avec les modalités indiquées ci-dessus, alors cette place serait attribuée par le coordinateur de l'Equipe Technique Régionale.

➢ **2ème PLACE :**

Cette deuxième place sera attribuée aux joueurs(ses) qui auront le plus de points critériums, à l'issue des 4 tours disputés.